



Plan masse du projet de 1969. Le trait pointillé à l'ouest et au sud indique la réduction de la parcelle entre le projet de juillet et celui de la fin de l'année 1969 (voir doc. 04). La composition des aires d'inhumation s'affine et est strictement calée sur une trame de 7 m x 7 m. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

IVR11\_20179300244NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation